

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 16 Juin 2021 à 18h00** Salle Joliot Curie I – rue de Czeladz à Auby que se sont réunis les délégués désignés par la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent et la communauté d'agglomération Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils communautaires.

Nombre total de délégués : 45

Présents : (titulaires et suppléants) 36

Absents : 5

Procuration : 4

Etaient présents (délégués titulaires) : 33

Pour la CCCO : Alain BRUNEEL - François CRESTA - Salvatore DE CESARE - Marc DELECLUSE - Lionel FONTAINE - Donato MIRAGLIA - Eric MOREAU - Pascal PRUVOST - Jean-Michel SIECZAREK - Alain SROGA - Jessica TANCA

Pour DOUAISIS AGGLO : Karim BACHIRI – Gilles BARBIEUX - Christophe BLERVACQUE - Reine Elise CARLIER - Christophe CHARLES - Muriel DOUDOK - Lisiane DUBUS - Alain DUPONT - Christine ERADES - Thierry FAIDHERBE - Damien FRENOY - Jean-Luc HALLE - Claude HEGO - Jacques LECLERCQ - Maryline LUCAS - Jamila MEKKI - Claudine PARNETZKI - Arnaud PIESSET - Philippe ROSZYK - Robert STRZELECKI - Franck VALEMBOIS- Romain DAPVRIL

Etaient présents (délégués suppléants) : 3

Pour DOUAISIS AGGLO : Brahim MAHMOUD suppléant de Christophe DUMONT - Jean-François JOOS suppléant de Jean-Claude DESMENEZ - Hocine MAZY suppléant de Jean-Michel LEROY

Etaient présents par procuration : 4

Pour la CCCO : Julien QUENNESSON donne pouvoir à Maryline LUCAS - Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Lionel FONTAINE

Pour DOUAISIS AGGLO : Yaël CZUPRYNA donne pouvoir à Robert STRZELECKI - Delphine GUINEZ donne pouvoir à Romain DAPVRIL

Etaient absents et excusés : 5

Pour la CCCO : Rodrigue LEBLAN

Pour DOUAISIS AGGLO : Jean-Christophe LECLERCQ - Alain PAKOSZ - Jean Michel SZATNY - Arnaud GLABIEN

OBJET : RAPPORT D'ACTIVITE 2020
--

Monsieur le Président indique que le SMTD réalise tous les ans son rapport d'activité qui établit un bilan des actions engagées dans le champ de ses différentes compétences. Il s'agit d'un document de référence qui donne une vision complète des actions conduites sur l'année antérieure.

Le Président adresse chaque année, avant le 30 septembre, aux élus de chaque collectivité membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Président en comité syndical au cours duquel les délégués des collectivités membres sont entendus.

Le Président peut être entendu, à sa demande, par les conseils communautaires de chaque collectivité membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués des collectivités rendent compte au moins deux fois par an au conseil communautaire de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.

Avis favorable du Bureau Syndical lors de la séance du 02 Juin 2021.

Il est donc demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir approuver le rapport d'activité 2020.

Le Comité après avoir délibéré

Nombre d'inscrits : 45

Nombre de votants : 40

Suffrage exprimé : 40

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 0

APPROUVE le rapport d'activité 2020

Fait et délibéré en séance

Le Président,

Claude HEGO